



COMMUNE DE FENAIN
Canton de Sin-le-Noble
Arrondissement de Douai

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le
ID : 059-215902271-20260617-D_2026_023-DE

COMMUNE DE FENAIN

Canton de Sin Le Noble – Arrondissement de Douai

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du registre des délibérations

N° 2026-023

L'an deux mille vingt-six, le dix sept juin, à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix juin deux mille vingt-six, s'est réuni à la salle du conseil en séance publique.

Etaient présents : Fabien BOURIEZ, Marie-Yacinthe BRASSART, Noël POIGNARD, Nadine DELBOUILLE, Daniel GAMBIEZ, Marjorie ANSELMET JACQMART, Alain GOURMAUD, Joëlle MONCEAU, Marie Françoise DUPONT, Claude VERBEKE, Eddy TISON, Edith VILLAIN, Magali MROCZKOWSKI, Pierre-Yves ANSELMET, Benoît DERACHE, Aurélie MOREAU, Emeric DUMONTET, Rémy BELLOIS, Cécile CARUSI, Fabien LEPREUX, Marie RANDOUR, Sadia SCHULZ, Rudy BILLERET, Marc BACQUART, Mélinna LECOEUVE, Gaëlle BRASSENS, Arnaud BILLON.

Excusés : Eric MOREAU ayant donné procuration à Fabien BOURIEZ, Nina DALTO ayant donné procuration à Joëlle MONCEAU.

Secrétaire de séance : Nadine DELBOUILLE

Nombre de conseillers En exercice : 29 Présents : 27 Pouvoirs : 2 Votants : 29 Pour : 29 Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Modification de la composition de commissions communales
---	---

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Vu la délibération n°2026-011 en date du 10 avril 2026 créant 10 commissions communales et en fixant la composition,

Vu la démission de M. Olivier BRUNIAU de son poste de conseiller municipal en date du 12 juin 2026,

Vu le refus de Mme Laurie BARA de siéger au sein du conseil municipal,

Vu l'installation, le 17 juin 2026, de M. Arnaud BILLON en tant que conseiller municipal,

M. le Maire propose de modifier la composition de 5 commissions municipales, de sorte que les sièges laissés vacants suite à la démission de M. Olivier BRUNIAU soient pourvus par M. Arnaud BILLON.

Correspondance à adresser à Monsieur Le Maire
Place de nos Fusillés - 59179 FENAIN

Téléphone : 03 27 86 90 00 – Télécopie : 03 27 86 90 01 – Messagerie : communication@ville-fenain.fr
Site officiel de la commune : www.ville-fenain.fr

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Modifie commissions municipales suivantes :

- ✓ Commission vie communale/sécurité
- ✓ Commission ressources humaines
- ✓ Commission sport/vie associative
- ✓ Commission communication/culture
- ✓ Commission urbanisme/travaux/environnement/cimetière/cadre de vie.

- Les nouvelles compositions se déclinent comme suit :

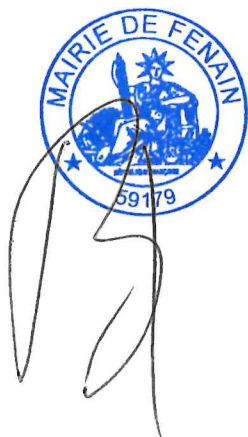
Commission vie communale/sécurité	Commission ressources humaines	Commission sport/vie associative
Eric MOREAU	Nadine DELBOUILLE	Noel POIGNARD
Pierre-Yves ANSELMET	Noel POIGNARD	Pierre-Yves ANSELMET
Noel POIGNARD	Alain GOURMAUD	Claude VERBEKE
Marie DUPONT	Marie DUPONT	Aurélie DRICI MOREAU
Nadine DELBOUILLE	Marie-Yacinthe BRASSART	Nina DALTO
Nina DALTO	Aurélie DRICI MOREAU	Eric MOREAU
Marie RANDOUR	Cécile CARUSI	Marie RANDOUR
Eddy TISON	Nina DALTO	Eddy TISON
Alain GOURMAUD	Eric MOREAU	Benoît DERACHE
Marie-Yacinthe BRASSART	Fabien LEPREUX	Fabien LEPREUX
Edith VILLAIN	Magali MROCZKOWSKI	Mélinda LECOEUUVRE
Gaelle BRASSENS	Arnaud BILLON	Arnaud BILLON
Marc BACQUART	Sadia SCHULZ	Sadia SCHULZ
Arnaud BILLON	Gaelle BRASSENS	

Commission communication/culture	Commission urbanisme/travaux/environnement/cimetière/cadre de vie
Joelle MONCEAU	Daniel GAMBIEZ
Marjorie ANSELMET JACQMART	Pierre-Yves ANSELMET
Aurélie DRICI MOREAU	Emeric DUMONTET
Cécile CARUSI	Noel POIGNARD
Nina DALTO	Alain GOURMAUD
Eric MOREAU	Claude VERBEKE
Marie RANDOUR	Eric MOREAU
Eddy TISON	Eddy TISON
Benoît DERACHE	Fabien LEPREUX
Arnaud BILLON	Magali MROCZKOWSKI
Gaelle BRASSENS	Marc BACQUART
Rudy BILLERET	Rudy BILLERET
	Arnaud BILLON

Monsieur Le Maire, certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte. Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait en séance les jour, mois et an que ci-dessus

Fabien BOURIEZ,
Maire



Nadine DELBOUILLE,
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Delbouille', is written over the text of the secretary's name.

Envoyé en préfecture le 19/06/2026

Reçu en préfecture le 19/06/2026

Publié le



ID : 059-215902271-20260617-D_2026_023-DE